

E6 - Parcours de Professionnalisation

Caractéristiques	
Coefficient	3
Modalités	oral : durée 40 minutes
Support	Dossier avec fiches de présentation des 2 contextes

Finalité et objectifs

L'épreuve vise à évaluer, d'une part, le degré d'appropriation de son parcours de professionnalisation et, d'autre part, les compétences acquises dans le domaine de la gestion du patrimoine informatique d'une organisation.

L'objectif est de vérifier les capacités du candidat à :

- mobiliser les compétences plus particulièrement liées à la gestion du patrimoine informatique d'une organisation, dans le cadre d'un projet d'évolution de son système d'information et à l'occasion de la production ou de la fourniture de services informatiques ;
- apprécier la contribution des situations professionnelles rencontrées dans le développement de ces compétences.

Critères d'évaluation

l'épreuve vise à évaluer les compétences correspondantes sur la base des critères suivants :

- pertinence d'usage de la gestion de configurations dans le cadre des situations professionnelles décrites dans le portefeuille de compétences professionnelles ;
- efficacité de l'organisation de la veille technologique ;
- adéquation de la prise en compte des résultats de la veille sur l'adaptation de ses compétences ;
- qualité de l'analyse critique du parcours de professionnalisation ;
- qualité de présentation.

From:

<http://slamwiki2.kobject.net/> - **SlamWiki 2.1**

Permanent link:

<http://slamwiki2.kobject.net/ppe/e6?rev=1346939657>

Last update: **2019/08/31 14:37**

